



SOMMAIRE

BREVES

p.2 à 5

☆ Energie

[Rapport sur les progrès accomplis dans l'UE en matière d'énergies renouvelables](#)

☆ Marché intérieur

[Lancement d'une consultation sur la modernisation des marchés publics européens](#)

[Lancement d'un programme pour développer le marché unique des services](#)

[Un nouveau guide pour aider les pouvoirs publics à offrir des services d'intérêt général efficaces et de qualité](#)

☆ Politique de cohésion

[Favoriser les investissements en matière de croissance durable 5ème forum sur la cohésion](#)

☆ Recherche et Développement

[Simplification des formalités pour les chercheurs et les PME en matière de recherche et d'innovation](#)

☆ Sport

[Renforcement de la dimension européenne du sport](#)

Agenda

p.6

Appels d'Offres

p.7 à 8

Offres de partenariat

p.9

Consultations

p.10

Bibliothèque

p.11 à 12

A LA UNE

Lancement d'une initiative phare en faveur de la croissance durable



Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, la Commission européenne vient de présenter la 7^{ème} et dernière initiative phare, qui a pour objectif de garantir une exploitation plus durable des ressources naturelles et conduire à une croissance économe en ressources et à faible émission de carbone en Europe (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Cette initiative érige ainsi l'utilisation efficace des ressources en principe directeur des politiques de l'UE en matière d'énergie, de transport, de changement climatique, d'industrie, de produits de base, d'agriculture, de pêche, de biodiversité et de développement régional.

En exploitant les synergies entre ces domaines d'action, la stratégie concourra à la réalisation de nombreux objectifs de l'UE, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95% en Europe d'ici 2050, la réforme de l'agriculture et de la pêche, le recul de l'insécurité alimentaire dans les pays en développement ou encore l'amélioration de la résistance de l'UE face aux hausses futures des prix de l'énergie et des matières premières sur les marchés mondiaux.

Les initiatives spécifiques qui seront présentées en 2011 sont les suivantes :

- une feuille de route pour une économie à faible intensité de carbone à l'horizon 2050 ;
- un plan pour l'efficacité énergétique à l'horizon 2020 ;
- un livre blanc sur l'avenir des transports ;
- une feuille de route sur l'énergie à l'horizon 2050 ;
- une feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources ;
- des réformes de la politique agricole commune, de la politique commune de la pêche, de la politique de cohésion, de l'infrastructure énergétique et des réseaux transeuropéens de transport ;
- une nouvelle stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020 ;
- des mesures concernant les marchés des produits de base et les matières premières.

Plus d'infos : <http://ec.europa.eu/resource-efficient-europe>

CONTACT

Antenne de la CTC
36 rue Breydel
B- 1040 Bruxelles
Email : ctc.bruxelles@skynet.be

ENERGIE

Rapport sur les progrès accomplis dans l'UE en matière d'énergies renouvelables



La Commission européenne vient de publier une communication relative aux progrès accomplis par l'UE pour promouvoir les énergies renouvelables (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui montre que les objectifs de la politique en matière d'énergies renouvelables fixés pour 2020 seront probablement atteints, voire dépassés, si les États membres mettent totalement en œuvre leurs plans d'action nationaux en la matière et si les instruments de financement sont améliorés. Elle souligne aussi la nécessité de renforcer la coopération entre les États membres et de mieux intégrer l'énergie produite à partir de sources renouvelables dans le marché unique européen.

Afin d'atteindre l'objectif de 20% d'énergies renouvelables d'ici 2020, l'UE appelle les États membres :

- à mettre en œuvre les plans d'action nationaux qu'ils ont présentés au début de 2010. Les données les plus récentes montrent qu'en 2010, les objectifs indicatifs fixés par les États membres dans les secteurs de l'électricité et des transports ne sont pas atteints ;
- à multiplier par 2 les investissements annuels en capital dans les énergies renouvelables, afin qu'ils passent à 70 milliards d'€ par an. Dans le nouveau cadre législatif de l'UE, les États membres devront accomplir les efforts nécessaires pour poursuivre les investissements et la coopération en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables. Il faudra ainsi avoir massivement recours aux régimes d'aide nationaux. Ces derniers, comme les autres instruments utilisés pour financer les énergies renouvelables au niveau de l'UE ou au niveau national, devraient présenter le meilleur rapport coût-efficacité possible.

La communication montre également que la gestion des différents instruments utilisés dans les États membres pour développer les énergies renouvelables (subventions, prêts, prix de rachat, régimes de certificats) doit être améliorée. La communication souligne aussi l'importance que revêt la coopération entre les États membres. La convergence entre les régimes d'aide nationaux ainsi que l'intégration du marché doivent être renforcées afin que les sources d'énergies renouvelables et les technologies associées deviennent concurrentielles dans les plus brefs délais. Selon une analyse de la Commission, une approche plus intégrée permettrait d'économiser jusqu'à 10 milliards d'€ par an. 3 mécanismes favorisent déjà ce type de coopération :

- les « transferts statistiques », qui permettent à un État membre qui dispose d'un excédent d'énergie produite à partir de sources renouvelables de le « vendre » statistiquement à un autre État membre dont les coûts de production à partir de sources renouvelables peuvent être plus élevés ;
- les « projets communs », en vertu desquels un État membre peut cofinancer un nouveau projet en matière d'énergies renouvelables dans un autre État membre, la production étant alors statistiquement partagée entre les 2 ;
- les « régimes d'aide communs », en vertu desquels deux États membres ou plus décident d'harmoniser totalement ou partiellement leurs régimes nationaux d'aide.

La Commission évaluera en 2014 l'efficacité du fonctionnement des mécanismes de coopération.

Plus infos sur les plans d'action nationaux dans le domaine des énergies renouvelables : http://ec.europa.eu/energy/renewables/transparency_platform/action_plan_en.htm

MARCHE INTERIEUR

Lancement d'une consultation sur la modernisation des marchés publics européens

La Commission européenne vient de publier un Livre vert sur la modernisation de la politique de l'UE en matière de marchés publics (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui marque le lancement d'une consultation sur ce sujet (voir rubrique « [Consultations](#) »). Les marchés publics représentent environ 17% du PIB de l'UE, la politique des marchés publics doit ainsi assurer une utilisation optimale de ces fonds pour soutenir la croissance et la création d'emplois. Elle doit mettre en œuvre des instruments souples et simples à utiliser, qui permettent aux pouvoirs publics et à leurs fournisseurs de passer des marchés transparents et concurrentiels le plus facilement possible. Le débat ouvert avec les parties concernées, dont les collectivités territoriales, porte sur la modernisation des règles, outils et méthodes de passation des marchés publics, afin de mieux servir ces objectifs. La consultation est ouverte jusqu'au 18 avril 2011.

La Commission utilisera les contributions dans la préparation de la future proposition législative sur la réforme des règles européennes en matière de marchés publics.

Lancement d'un programme pour développer le marché unique des services

Les services représentent actuellement 2/3 du PIB et de l'emploi de l'UE mais seulement 1/5^{ème} des échanges intra-UE, et moins de 8% des PME européennes font des affaires dans d'autres États membres. Ce manque de dynamisme limite le choix offert aux consommateurs et empêche les PME innovantes de prospérer, de développer leurs activités et de gagner en compétitivité. Afin d'exploiter d'ici à 2012 ce potentiel du marché unique des services, la Commission a récemment adopté un ensemble d'actions ciblées, suite à une évaluation de la façon dont la directive « Services » a été mise en œuvre sur le terrain (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Les actions présentées sont les suivantes :

- s'assurer que le marché unique fonctionne sur le terrain : en 2011 et 2012, la Commission procédera à un contrôle d'efficacité du marché unique des services du point de vue de l'utilisateur. Ce contrôle tiendra compte de toutes les autres réglementations de l'UE applicables aux services en plus de la directive « Services », et permettra d'analyser comment ces différentes réglementations interagissent. L'exercice a pour objet de recenser les problèmes pratiques précis qui entravent le marché intérieur des services et de déterminer comment les interactions entre réglementations différentes peuvent avoir des effets inattendus. La Commission a déjà indiqué qu'il faudra envisager d'autres mesures concernant les restrictions imposées dans quelques États à certains prestataires quant à la forme juridique qu'ils peuvent prendre ou aux personnes qui peuvent détenir des capitaux dans leurs sociétés ;
- lever les obstacles aux prestations transnationales de services en cas d'établissement non permanent. Désormais, la Commission contrôlera les effets de la directive « Services » dans ce domaine et un 1^{er} rapport d'avancement sera publié d'ici à la fin de 2011, puis tous les ans. Il conviendra également d'empêcher l'apparition, dans les législations nationales, de nouveaux obstacles réglementaires à la prestation des services, obstacles qui peuvent résulter d'une révision, par les États membres, de leurs exigences en matière d'établissement, et la Commission suivra de près les évolutions dans ce domaine ;
- assurer une mise en œuvre ambitieuse et une application scrupuleuse de la directive « Services » : la Commission engagera un dialogue bilatéral avec plusieurs États membres où il existe des problèmes patents de mise en œuvre de la directive. En outre, la Commission procédera, en 2011, à une 1^{ère} évaluation économique des effets de la mise en œuvre de la directive et de son impact sur le fonctionnement du marché des services.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/internal_market/services/services-dir/implementation_fr.htm

Un nouveau guide pour aider les pouvoirs publics à offrir des services d'intérêt général efficaces et de qualité

La Commission européenne vient de publier un nouveau guide qui vise à clarifier les règles européennes relatives à l'organisation et au financement des services d'intérêt général (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Il a pour but d'aider les pouvoirs publics, en particulier au niveau local, à offrir des services efficaces et de qualité conformes aux règles de l'UE.

Le guide donne des orientations sur la manière dont les États membres peuvent financer les services d'intérêt général dans le respect des règles en matière d'aides d'État. Il énonce clairement que les règles ne consistent pas à imposer un modèle particulier d'organisation des services publics, mais plutôt à faire en sorte que le financement prévu ne dépasse pas les montants nécessaires. Il répond également aux questions relatives à l'attribution de services d'intérêt général à des prestataires extérieurs et le calcul de la compensation due à ces prestataires.

Le document explique également que les pouvoirs publics peuvent recourir aux règles relatives aux marchés publics, tout en garantissant la qualité, l'innovation, la continuité et l'exhaustivité des services sociaux. Il précise aussi les conditions dans lesquelles la prestation de services sociaux peut être limitée aux prestataires de services sans but lucratif.

Enfin, le document donne des orientations spécifiques sur l'application des règles relatives au marché intérieur et de la directive « Services » aux services sociaux. Il souligne que l'application de cette directive n'empêche pas les États membres d'encadrer ou de continuer à encadrer les services sociaux afin de garantir leur accessibilité et leur qualité.

La Commission vient également de publier un autre guide destiné à aider les pouvoirs publics à acheter des biens et des services de manière socialement responsable et dans le respect des règles de l'UE (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

POLITIQUE DE COHESION

Favoriser les investissements en matière de croissance durable

Faisant suite à l'adoption de l'initiative phare de la stratégie Europe 2020 sur l'utilisation efficace des ressources (voir rubrique « [A la Une](#) »), la Commission européenne a adopté, le 26 janvier dernier, une communication qui encourage les Etats membres et les autorités régionales à orienter davantage les fonds structurels vers des projets favorisant la croissance durable de l'UE (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Dans sa communication, la Commission rappelle que la politique régionale est l'instrument privilégié de mise en œuvre des objectifs de la stratégie Europe 2020 et exhorte les autorités nationales et régionales à :

- accélérer les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et profiter des nouvelles possibilités d'investissement dans la configuration énergétique des bâtiments ;
- donner la priorité aux projets qui améliorent l'efficacité énergétique des transports ;
- investir dans les ressources naturelles et mettre les fonds au service de la prévention des risques naturels et accorder la priorité aux « infrastructures écologiques » ;
- favoriser davantage l'éco-innovation et les grappes d'entreprises écologiques, et utiliser les fonds européens pour promouvoir les technologies de l'information et de la communication ;
- analyser les capacités de résistance des programmes et projets de l'Union au changement climatique et prendre en compte ce phénomène dans l'aménagement du territoire, notamment dans les zones côtières et les bassins fluviaux ;
- privilégier les projets permettant une utilisation plus efficace de l'eau, la prévention des déchets et le recyclage ;
- s'appuyer davantage sur des méthodes innovantes de réalisation des programmes pour améliorer la qualité des projets cofinancés (ex. : passation de marchés publics écologiques) ;
- intensifier les synergies entre les instruments de la politique régionale et les autres instruments de financement de l'Union, notamment le programme-cadre de recherche de l'Union, afin d'en maximiser les incidences respectives ;
- préparer la nouvelle génération de programmes en mettant davantage l'accent sur les investissements écologiques et sur le renforcement des capacités.

5ème forum sur la cohésion

Organisé tous les 3 ans par la Commission européenne, le 5ème forum sur la cohésion - qui a réuni plus de 800 participants de toute l'UE les 31 janvier et 1er février derniers à Bruxelles – est la dernière grande manifestation avant la présentation, cet été, des nouvelles propositions législatives sur la future politique de cohésion.

Dans le contexte du réexamen du budget de l'Union et de la stratégie Europe 2020, plusieurs pistes de réforme de la politique de cohésion sont à l'étude et ces pistes ont été examinées par les groupes thématiques constitués lors de ce forum. 4 groupes de travail ont ainsi été constitués sur les thèmes majeurs de la stratégie Europe 2020 : la croissance intelligente, la croissance durable, la croissance inclusive et la dimension territoriale de l'Europe 2020.

Lors de son discours introductif, le Président BARROSO a rappelé que « *La solidarité est un principe fondamental de l'UE et que la politique de cohésion est le premier exemple d'une politique de solidarité car elle aide à la suppression des inégalités sociales, territoriales et économiques. Mais elle aide aussi à la croissance et la prospérité dans toute l'Union en étant une politique d'investissement et un vecteur de croissance pour tous* ».

Après la séance d'ouverture, José Manuel BARROSO a présidé la cérémonie de remise des prix aux « Régions d'excellence », qui récompensent les régions et les Etats qui se sont distingués par des politiques, programmes et projets en phase avec les objectifs de la stratégie Europe 2020. Cette année, les prix d'excellence ont été attribués à la Lituanie, au pays de Galles (Royaume-Uni) et au Brandebourg (Allemagne).

Simplification des formalités pour les chercheurs et les PME en matière de recherche et d'innovation



La Commission européenne vient d'adopter des mesures visant à rendre la participation à l'actuel 7^{ème} programme-cadre de recherche (PCRD) de l'UE plus attrayante et plus accessible aux meilleurs chercheurs et aux entreprises les plus innovantes, en particulier les PME. Dans le prolongement du plan de simplification dévoilé par la Commission en avril 2010 (voir Echos d'Europe n°59), 3 mesures sur la gestion des subventions de recherche octroyées par l'UE vont prendre effet immédiatement :

- permettre plus de flexibilité dans la méthode de calcul des coûts de personnel afin que les bénéficiaires de subventions de recherche puissent appliquer leurs méthodes comptables usuelles lorsqu'ils demandent le remboursement de leurs coûts moyens de personnel. Ils ne devront plus mettre en place tout un système comptable parallèle uniquement à cette fin ;
- les propriétaires de PME dont les salaires ne figurent pas formellement dans les comptes peuvent désormais être remboursés forfaitairement pour leur contribution aux travaux des projets de recherche ;
- un nouveau groupe de pilotage de hauts fonctionnaires de tous les services et agences de la Commission concernés supprimera les incohérences dans l'application des règles de financement de la recherche.

La Commission présentera ses propositions législatives pour le prochain programme de recherche et d'innovation de l'UE d'ici à la fin de l'année, suite à une consultation ouverte qui sera lancée au début du printemps.

SPORT



Renforcement de la dimension européenne du sport

La Commission européenne vient d'adopter de nouvelles propositions visant au renforcement de la dimension sociétale, économique et organisationnelle du sport (voir rubrique « *Bibliothèque* »), qui découlent du nouveau rôle que le traité de Lisbonne confère à l'UE en matière de soutien et de coordination de la politique sportive dans les États membres. Les propositions de la Commission font suite à une consultation et tiennent compte de l'expérience acquise lors de la concrétisation du livre blanc de 2007 sur le sport.

S'agissant du rôle sociétal du sport, la Commission propose de :

- envisager l'adhésion de l'UE à la Convention contre le dopage du Conseil de l'Europe ;
- élaborer des lignes directrices européennes sur la combinaison de la formation sportive et de l'enseignement général ;
- élaborer et mettre en pratique des dispositifs et des prescriptions pour la sécurité des manifestations sportives internationales ;
- continuer à progresser vers des lignes d'action nationales inspirées des [lignes d'action recommandées par l'UE en matière d'activité physique](#) ;
- élaborer des normes relatives à l'accessibilité des organisations, activités, manifestations et installations sportives par l'intermédiaire de la [stratégie européenne en faveur des personnes handicapées](#) ;
- favoriser l'accès des femmes à des postes de direction dans le secteur du sport.

S'agissant de la dimension économique du sport, la Commission préconise :

- la mise en place par les associations sportives de mécanismes pour la vente centralisée des droits de retransmission afin de garantir une redistribution adaptée des revenus ;
- l'octroi d'une plus grande attention aux droits de propriété intellectuelle dans le domaine du sport ;
- l'échange de bonnes pratiques en vue d'un financement transparent et durable du sport ;
- le contrôle de l'application de la législation sur les aides d'État dans le domaine du sport ;
- l'exploitation optimale des aspects des Fonds structurels liés au sport ;
- l'établissement de données statistiques comparables sur le sport pour tous les États membres.

S'agissant de l'organisation du sport, la Commission propose de :

- encourager l'introduction d'une bonne gouvernance dans le sport ;
- lancer une étude sur les règles de transfert ;
- publier des orientations sur la manière de concilier les règles de l'Union en matière de libre circulation des personnes avec l'organisation de compétitions de sports individuels sur une base nationale ;
- envisager de prendre des mesures supplémentaires concernant les activités des agents sportifs ;
- encourager les partenaires sociaux et les organisations sportives à créer un dialogue social à l'échelle de l'Union pour le secteur du sport et des loisirs.


Plus d'infos : http://ec.europa.eu/sport/index_fr.htm


AGENDA EUROPEEN


21 février : Séminaire sur « **Chine, Inde et la gouvernance mondiale environnementale : le cas du changement climatique** » organisé par 3 centres de recherche, Leuven (Belgique)

Information et inscription : auprès de l'Antenne de la CTC à Bruxelles

 **28 février** : Conseil Energie (Bruxelles)

 **7 mars** : Conseil Emploi, Social, Santé et Consommateurs (Bruxelles)

 **7-10 mars** : Session plénière du Parlement européen (Strasbourg)

 **10-11 mars** : Conseil Compétitivité (Bruxelles)

 **14 mars** : Conseil Environnement (Bruxelles)

17 mars : **2ème Forum mondial des Talents « Innovation et Talent créatif »** organisé par la région Navarre, Pampelune (Espagne)

Information et inscription : <http://2011.agoratalentia.es/en/categoria/programme/>

17-18 mars : Conseil Agriculture et Pêche (Bruxelles)

21 mars : **Lille Innovation Conférence**, Lille

Information et inscription : <http://semaine-innovation.com/anglais/european-conference-linc>

22-23 mars : **10ème Forum européen sur l'éco-innovation** sur le thème « Vers une économie efficace en ressources : de la politique à l'action » organisé par la Commission européenne, Birmingham (Royaume-Uni)

Information et inscription : http://ec.europa.eu/environment/ecoinnovation2011/1st_forum/

 **24-25 mars** : Conseil européen (Bruxelles)

 **24-26 mars** : Conseil Environnement informel (Budapest)

25 mars : **Conférence sur l'entrepreneuriat et l'innovation** organisée par l'Assemblée des Régions d'Europe, Fredrikstad (Norvège)

Information et inscription : <http://www.aer.eu/fr/events/commission-1-economie-et-developpement-regional/2011/entrepreneurship-innovation.html>

29-30 mars : **Forum Innovact 2011**, Reims

Information et inscription : <http://www.innovact.com/fr/rubrique2.html>

 **30 mars – 1^{er} avril** : Session plénière du Comité des Régions (Bruxelles)

 = Événements institutionnels

APPELS D'OFFRES

DERNIERS APPELS D'OFFRES

ELARGISSEMENT

- ☆ PRINCE 2010 — UE27 — Appel à propositions
Echéance : 31 mars 2011
JOUE C n°19 du 20 janvier 2011, page 6
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:019:0006:0007:FR:PDF>

INNOVATION

- ☆ Appel à propositions d'actions dans le domaine de l'énergie dans le cadre du programme « Énergie intelligente — Europe »
Echéance : 12 mai 2011
JOUE C n°26 du 28 janvier 2011, page 34
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:026:0034:0034:FR:PDF>

POLITIQUE DE COHESION

- ☆ Appel à propositions et à manifestations d'intérêt — Programme ESPON 2013
Echéance : 21 mars 2011
JOUE C n°23 du 25 janvier 2011, page 7
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:023:0007:0007:FR:PDF>

APPELS D'OFFRES EN COURS

AUDIOVISUEL

- ☆ EACEA/31/10 (30 avril 2011)
- ☆ EACEA/20/10 (28 février 2011, 20 juin 2011)
- ☆ EACEA/29/10 (1er avril 2011 et 1er juillet 2011)
- ☆ EACEA/25/10 (11 avril 2011)
- ☆ EACEA/26/10 (11 avril 2011)
- ☆ EACEA/27/10 — MEDIA 2007 (6 juin 2011)

CITOYENNETE

- ☆ Appel à propositions 2010 Programme «L'Europe pour les citoyens» (2007-2013)
Action 1 Mesure 1.1 (1^{er} juin, 1^{er} septembre 2011)
Action 1 Mesure 1.2 (1^{er} septembre 2011)
Action 1 Mesure 2.1 (1^{er} juin 2011)
Action 1 Mesure 2.2 Mesures de soutien (1^{er} juin 2011)
Action 2 Mesures 1 et 2 (15 octobre 2011)
Action 4 (1^{er} juin 2011)

CULTURE

- ☆ Programme Culture 2007-2013 Volet 1.3.5 (3 mai 2011)

EDUCATION ET FORMATION

- ☆ EACEA/32/10 (15 février 2011)
- ☆ EAC/49/10
 - Comenius, Grundtvig—formation continue (29 avril 2011, 16 septembre 2011)
 - Programme Jean Monnet (15 février 2011)
 - Comenius, Leonardo da Vinci, Grundtvig et Comenius-partenariats, Comenius Regio, Grundtvig- ateliers (21 février 2011)
 - Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, Grundtvig—projets multilatéraux, réseaux et mesures d'accompagnement (28 février 2011)
 - Leonardo da Vinci—projets multilatéraux de transfert d'innovation (28 février 2011)
 - Erasmus-programmes intensifs, mobilité étudiante et de stages et mobilité du personnel (11 mars 2011)
 - Grundtvig-assistanats, projets de volontariat des seniors (31 mars 2011)
 - Programme transversal-activité clé 1 — Visites d'étude (31 mars 2011, 14 octobre 2011)
 - Programme transversal-toutes les autres activités (31 mars 2011)
- ☆ EACEA/37/10 (31 mars 2011)
- ☆ EACEA/41/10 (29 avril 2011)
- ☆ EACEA/35/10 (6 mai 2011)
- ☆ EACEA/36/10 (7 avril 2011)

ENERGIE

- ☆ RTE-E 2011 (28 février 2011)

INNOVATION

- ☆ Eurostars-2011- CO6 (24 mars 2011)

JEUNESSE

- ☆ Appel à propositions EAC/57/10 — Programme «Jeunesse en action» 2007-2013
 - Pour les projets soumis aux agences nationales :
 - Projets débutant entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre (1^{er} avril 2011)
 - Projets débutant entre le 1^{er} septembre et le 31 janvier (1^{er} juin 2011)
 - Projets débutant entre le 1^{er} décembre et le 30 avril (1^{er} septembre 2011)
 - Projets débutant entre le 1^{er} février et le 31 juillet (1^{er} novembre 2011)
 - Pour les projets soumis à l'agence exécutive :
 - Projets débutant entre le 1^{er} décembre et le 30 avril (1^{er} juin 2011)
 - Projets débutant entre le 1^{er} mars et le 31 juillet (1^{er} septembre)

POLITIQUE DE COHESION

- ☆ Programme ORATE 2013 (21 mars 2011)

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- ☆ FP7-2011-ICT-C (12 mars 2013)
- ☆ FP7-NMP-2011-EU-RUSSIA (31 mars 2011)
- ☆ FP7-ENERGY-2011-2 (7 avril 2011)
- ☆ FP7-ERANET-2011-RTD (22 février 2011)
- ☆ FP7-INCO-2011-6 (15 mars 2011)
- ☆ FP7-INCO-2011-7 (15 mars 2011)
- ☆ FP7-INCO-2011-8 (15 mars 2011)
- ☆ FP7-Fission-2011 (7 avril 2011)
- ☆ FP7-SST-CIVITAS-2011-MOVE (12 avril 2011)
- ☆ FP7-PEOPLE-2011-COFUND (17 février 2011)
- ☆ FP7-PEOPLE-2011-IRSES (17 mars 2011)
- ☆ FP7-PEOPLE-2011-CIG (8 mars 2011)
- ☆ ERC-2011-AdG (9 février 2011, 10 mars 2011, 6 avril 2011)
- ☆ FP7-PEOPLE-2011-EURAXESS-II (30 mars 2011)

SOCIETE DE L'INFORMATION

- ☆ Experts indépendants pour le programme « Internet plus sûr » (30 décembre 2013)

OFFRES DE PARTENARIAT

EDUCATION ET FORMATION

Une école primaire de la ville de Fortuna (région Murcie, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet, intitulé « Contes et chansons sans frontières », dont l'objectif est de créer des outils culturels à l'attention de tous les élèves et plus spécifiquement ceux souffrant de handicaps.

Une école de la région de Murcie (Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet, intitulé « Héros ou pirate, faites votre choix », ayant pour objectifs de promouvoir une méthodologie de recherche et de permettre aux élèves de connaître la culture, l'histoire et les systèmes juridiques d'autres pays.

Une école secondaire de la région Usti (République tchèque) cherche des partenaires dans le cadre du programme « Education et formation tout au long de la vie » pour un projet, intitulé « Cuisiner au-delà des frontières 2011 », ayant pour objectif de comparer l'art culinaire de différents Etats européens : coopération internationale entre les écoles participantes, présentation des partenaires et compétition culinaire à la fin du projet.

Le Comté de Sisak-Moslavina (Croatie) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius (action Regio) pour un projet portant sur l'amélioration des possibilités de systèmes d'éducation pour les enfants sourdoyés. Date limite : 21 février 2011.

L'école primaire de Lublin (Pologne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet intitulé « Voyages avec goût » et portant sur les habitudes culinaires passées et présentes des régions d'Europe.

L'Université de Birmingham (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme Leonardo da Vinci pour un projet ayant portant sur la formation continue des enseignants (mappage et échange de bonnes pratiques).

L'Université de Birmingham (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme Leonardo da Vinci pour un projet ayant pour objectif l'établissement d'un réseau de partenaires centré sur l'exploration de projets en matière d'héritage musical utilisant les nouvelles technologies dans le but de créer des archives.

Le Conseil du Comté de Conwy (Ecosse du Nord, Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme « Jeunesse en action » pour un projet intitulé « Chœur musical » et ayant pour objectif la création d'un concert regroupant la chant et la danse de différents groupes culturels. Date limite : 11 février 2011.

Le centre de d'apprentissage de Galdar (Canaries, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Grundtvig pour un projet portant sur la formation des professeurs (échange de bonnes pratiques, communication dans des langues étrangères, création de contacts entre professeurs).

INNOVATION

L'Université de Nijmegen (Pays-Bas) cherche des partenaires dans le cadre du prochain appel à propositions du programme de soutien aux TIC (ICT PSP) pour un projet concernant le domaine de la santé, et plus particulièrement le suivi continu des fonctions vitales des patients et l'utilisation de ces informations pour la prévention, le traitement et l'identification de problèmes de santé. Date limite : 15 février 2011.

Une ONG belge souhaite participer à des projets dans le cadre de l'appel à propositions 2011 du programme Energie Intelligente-Europe, actions « Efficacité énergétique et énergie renouvelable » et « Formation et qualification dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable ».

L'intercommunale de Leiedal (Belgique) cherche des partenaires dans le cadre de l'appel à propositions 2011 du programme Energie Intelligente-Europe, thématique « Intégration des politiques de l'énergie durable dans les activités des autorités publiques ».

TRANSPORTS

La municipalité de Fredericia (Danemark) cherche des partenaires dans le cadre de l'initiative CIVITAS pour un projet ayant pour objectif de créer un système de transport urbain durable, propre et énergétiquement efficace et énergétiquement efficace dans les villes partenaires et de collecter des connaissances sur les mesures donnant les meilleurs résultats.

⇒ Le détail des offres de partenariat (contacts et fiches techniques des projets) sera envoyé sur demande

CONSULTATIONS

ENERGIE

La communication sur le rôle futur des initiatives régionales

Consultation ouverte jusqu'au 15 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

La dimension externe de la politique énergétique de l'UE

Consultation ouverte jusqu'au 21 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

ENVIRONNEMENT

Un futur instrument financier européen pour l'environnement (LIFE)

Consultation ouverte jusqu'au 15 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Futur co-financement de Natura 2000

Consultation ouverte jusqu'au 17 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

La mise aux enchères de quotas d'émission de l'UE de la troisième période d'échange avant 2013

Consultation ouverte jusqu'au 21 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

L'opportunité de fixer des objectifs en matière de recyclage des déchets organiques

Consultation ouverte jusqu'au 31 janvier 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Avis de réunion des parties intéressées sur l'évaluation finale du sixième programme d'action pour l'environnement

Consultation ouverte jusqu'au 1^{er} avril 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

FISCALITE

Livre vert sur l'avenir de la TVA

Consultation ouverte jusqu'au 31 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

MARCHE INTERIEUR

Votre opinion sur l'Acte pour le marché unique

Consultation ouverte jusqu'au 28 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

La directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles

Consultation ouverte jusqu'au 15 mars 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Le rapport de la Commission relatif au respect des droits de propriété intellectuelle

Consultation ouverte jusqu'au 31 mars 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

La modernisation de la politique de l'UE en matière de marchés publics - Vers un marché européen des contrats publics plus performant

Consultation ouverte jusqu'au 18 avril 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

SOCIETE DE L'INFORMATION

Un numéro de téléphone européen unique pour les entreprises de l'UE

Consultation ouverte jusqu'au 28 février 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Commandez vos documents par fax ou par courrier électronique Destinataire : Antenne C.T.C.

Tél : 00.322.235.86.12 – Fax : 00.322.235.86.65 – E-mail : ctc.bruxelles@skynet.be

EXPÉDITEUR:
SERVICE:
ADRESSE:
TÉLÉPHONE:
TÉLÉCOPIE:

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

- Règlement (UE) n° 61/2011 de la Commission du 24 janvier 2011 modifiant le règlement (CEE) 2568/91 relatif aux caractéristiques des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive ainsi qu'aux méthodes d'analyse y afférentes
JOUE L n° 23 du 27 janvier 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:023:0001:0014:FR:PDF>

CONCURRENCE

- Guide relatif à l'application aux services d'intérêt économique général, et en particulier aux services sociaux d'intérêt général, des règles de l'Union européenne en matière d'aides d'État, de « marchés publics » et de « marché intérieur »
SEC(2010) 15 final
- Guide concernant la prise en compte des considérations sociales dans les marchés publics (en anglais uniquement)

ECONOMIE

- Avis du Comité des régions sur le thème « Mobilisation des investissements privés et publics en vue d'une relance de l'économie et d'une transformation structurelle à long terme : développement des partenariats public-privé »
JOUE C n°15 du 18 janvier 2011, page 23
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:015:0023:0025:FR:PDF>

ENERGIE

- Communication de la Commission européenne « Énergies renouvelables : progrès accomplis pour atteindre l'objectif de 2020 »
COM(2011) 31 final
http://ec.europa.eu/energy/renewables/reports/doc/com_2011_0031_fr.pdf
- Décision de la Commission établissant le programme de travail 2011 destiné à mettre en œuvre le programme « Énergie intelligente – Europe II »
C(2011) 93
http://ec.europa.eu/energy/intelligent/call_for_proposals/doc/wp2011_fr.pdf

ENVIRONNEMENT

- Avis de prospective du Comité des régions sur « Le rôle des collectivités territoriales dans la future politique environnementale »
JOUE C n°15 du 18 janvier 2011, page 4
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:015:0004:0009:FR:PDF>
- Résolution du Comité des régions sur « Le sommet de Cancún : contribution du Comité des régions à la 16e conférence des parties (COP) de la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) du 29 novembre au 10 décembre 2010 »
JOUE C n°15 du 18 janvier 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:015:0001:0003:FR:PDF>

MARCHE INTERIEUR

- Communication de la Commission « Vers une amélioration du fonctionnement du marché unique des services – Tirer pleinement profit des résultats du processus d'évaluation mutuelle prévu par la directive Services»
COM(2011) 20 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0020:FIN:FR:PDF>
- Livre vert sur la modernisation de la politique de l'UE en matière de marchés publics - Vers un marché européen des contrats publics plus performant
COM(2011) 15 final
http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/docs/2011/public_procurement/20110127_COM_fr.pdf

POLITIQUE DE COHESION

- Communication de la Commission « La contribution de la politique régionale à une croissance durable dans le contexte de la stratégie Europe 2020 »
COM(2011) 17 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0017:FIN:FR:PDF>
- Avis du Comité des régions sur « La contribution de la politique de cohésion à la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 »
JOUE C n°15 du 18 janvier 2011, page 10
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:015:0010:0016:FR:PDF>
- Avis du Comité des régions sur le thème « Mesurer le progrès – Au-delà du PIB »
JOUE C n°15 du 18 janvier 2011, page 17
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:015:0017:0022:FR:PDF>

SOCIETE DE L'INFORMATION

- Avis du Comité des régions sur le thème «Une stratégie numérique pour l'Europe»
JOUE C n°15 du 18 janvier 2011, page 34
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:015:0034:0040:FR:PDF>

SPORT

- Communication de la Commission « Développer la dimension européenne du sport »
COM(2011) 12 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0012:FIN:FR:PDF>

STRATEGIE EUROPE 2020

- Communication de la Commission « Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources – initiative phare relevant de la stratégie Europe 2020 »
COM(2011) 21 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0021:FIN:FR:PDF>